



## COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G.) porte à la connaissance des étudiants et des élèves en classe de terminale, désireux de poursuivre leurs études dans les établissements publics d'enseignement supérieur au Maroc, que le Royaume du Maroc met à leur disposition, au titre de l'année académique 2022/2023, cent vingt (120) bourses d'études universitaires et techniques.

Compte tenu de l'accès limité à certains domaines, il est donné aux postulants les plus méritants la possibilité de faire des études dans les filières de formation réparties comme suit :

- Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs : **six (06) places** ;
- Etudes Médicales : **cinq (05) places** ;
- Sciences Paramédicales : **six (06) places** ;
- Sciences Commerciales et Gestion : **dix (10) places** ;
- Ingénierie et Sciences Technologiques : **quatorze (14) places** ;
- Sciences Agronomiques et Vétérinaires : **une (01) place** ;
- Architecture : **une (01) place**.

Pour les autres filières, nous vous invitons à consulter les différents liens mentionnés ci-dessous : [www.amci.ma](http://www.amci.ma) , [www.ensup.gov.ma](http://www.ensup.gov.ma) et [www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma)

Tous les postulants, en plus du formulaire ci-joint, doivent obligatoirement fournir les documents suivants :

- deux (02) copies certifiées conformes d'acte de naissance ;
- deux (02) copies certifiées conformes de l'attestation de réussite au baccalauréat et du relevé de notes ;
- deux (02) copies des bulletins de notes du premier et deuxième trimestre (élèves en classe de terminale) ;
- deux (02) copies certifiées conformes des diplômes de formation supérieure (étudiants) ;
- deux (02) copies du passeport ;
- un (01) certificat médical datant de moins de trois (03) mois ;
- une (01) copie du carnet de vaccination (les pages portant les informations médicales) ;
- deux (02) photos d'identité en couleur, comportant au verso le nom, le prénom et la nationalité du candidat ;
- un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

Les dossiers sont à déposer à l'**A.N.B.G** au service courrier, tous les jours ouvrables de **08h00** à **15h30**, jusqu' au **vendredi 24 juin 2022**.

Les candidatures retenues par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) seront examinés par l'A.N.B.G. conformément au **décret n°00148/PR/MESRSTENFC du 07 juin 2021** fixant les **régimes de bourses d'études en République Gabonaise**.

Fait à Libreville, le **08 JUIN 2022**



**Le Directeur Général**

**Sandra Flore MAMBARI PINZE épouse ABESSOLO**